

POINT DE SITUATION

28 AVRIL
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

La situation est stable par rapport au 27 avril 2020.

La Martinique compte **175 cas confirmés (+0)** et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est en diminution à 5 (-2)**.

Le nombre de personnes guéries est en augmentation et passe à 83.

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 24 avril, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **361**.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> LE POINT SUR LE SUIVI DES CAS CONTACTS

Depuis la confirmation du 1^{er} cas de Covid-19 en Martinique, une recherche et un suivi des cas contacts sont mis en oeuvre par l'ARS, Santé publique France et la CGSS.

De quoi s'agit-il ?

- Cela concerne le suivi des cas confirmés et des personnes avec lesquelles ils ont été en contact.
- Il s'agit plus concrètement d'identifier toutes les personnes ayant été au contact de celles contaminées, pour leur permettre d'être diagnostiquées, mises en quarantaine et prises en charge.
- Le suivi des cas contacts est le meilleur moyen d'éviter la mise en place de chaînes de transmission et donc d'enrayer la propagation du virus.
- Ce dispositif de santé publique n'est pas spécifique au Covid-19. Il est recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé et a été largement utilisé dans le passé (épidémies de variole ou ebola par exemple).

Quelle organisation ?

- Les cas confirmés sont signalés à Santé publique France
- Les épidémiologistes interrogent les cas pour connaître leur parcours et identifier les personnes avec qui ils ont eu des contacts (24h avant l'apparition des symptômes)
- Les contacts sont classés en fonction du niveau de risque : faible, modéré ou élevé en fonction du type de contact.

- Les personnes classées à risque modéré ou élevé sont contactées par téléphone le jour même. Des recommandations leur sont données sur le respect des gestes barrières, la distanciation, le port du masque si nécessaire, le strict respect de la quatorzaine (à compter du dernier contact avec le cas confirmé)
- Des conseils leur sont également fournis sur la conduite à tenir en cas de symptômes.
- Les cas contacts sont rappelés à mi-parcours et en fin de quatorzaine.

Bilan au 27 avril 2020

- Pour les 175 cas confirmés, 560 contacts ont été identifiés, soit 3,2 contacts par cas sur la période du 3 mars au 27 avril 2020
- Parmi ces contacts, 32 (6%) sont devenus positifs
- Aujourd'hui, 15 contacts sont encore en quatorzaine
- Avant le confinement, le nombre de contacts par cas était de 5,33 (96 pour 18 cas)
- Depuis la mise en place du confinement, ce nombre de contacts par cas est descendu en dessous de 3 (2,96 avec 464 contacts pour 157 cas)
- **Sur les deux dernières semaines, depuis Pâques, pour 17 cas confirmés, on a enregistré 21 contacts soit 1,24 par cas.**